

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 0 952 297 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:

27.10.1999 Bulletin 1999/43(51) Int Cl.⁶: **E06B 9/17**(21) Numéro de dépôt: **99460024.5**(22) Date de dépôt: **19.04.1999**

(84) Etats contractants désignés:

**AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE**

Etats d'extension désignés:

AL LT LV MK RO SI(71) Demandeur: **Badreau, Abel****85600 La Guyonnière (FR)**(72) Inventeur: **Badreau, Abel****85600 La Guyonnière (FR)**(30) Priorité: **24.04.1998 FR 9805283****(54) Coffre de volet roulant anti-fissure**

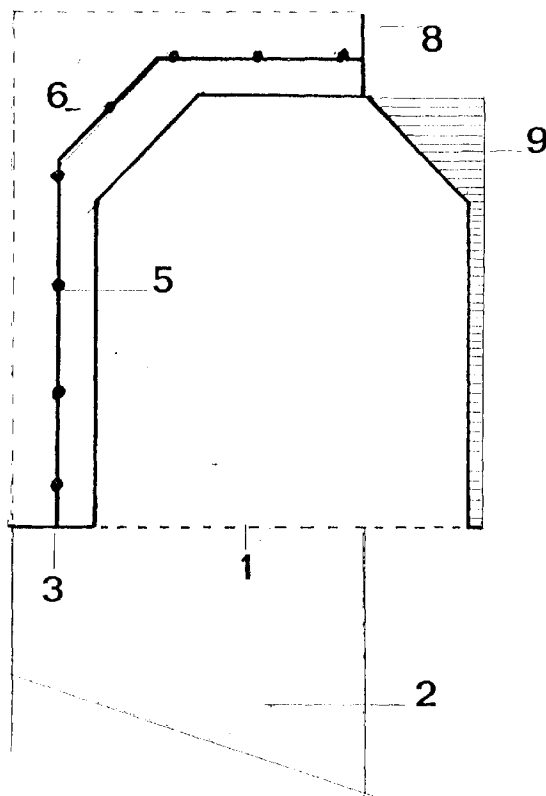
(57) L'invention concerne un coffre de volet roulant qui tout en servant de logement au volet permet de couler sur sa face extérieure un linteau en béton armé ayant la forme d'un L renversé.

Ce coffre présente à sa base, face extérieure, un rebord (3) de 5cm. Sur sa partie haute, dans l'alignement intérieur de la maçonnerie (2), il est surmonté d'une lisse de 5 cm (8).

Un treillis métallique (5) réalisé en fer tor relie les éléments 3 et 8, devenant ainsi solidaire de l'ensemble du coffre.

Le treillis métallique (5) dépasse de 15 cm (7) chaque extrémité (1) du coffre, assurant ainsi lors du coulage du linteau (6) continuité dans la maçonnerie (2) évitant tout risque de fissure.

Ce coffre antifissure, selon l'invention est particulièrement destiné aux constructions neuves.

**FIG 1****EP 0 952 297 A1**

Description**Revendications**

[0001] La présente invention concerne un coffre de volet roulant antifissure.

[0002] Les coffres existants sont réalisés en polystyrène expansé moulé, recouvert de fibre. Ils se posent dans l'alignement extérieur de la maçonnerie. Les enduits extérieurs sont projetés directement sur le coffre. Le contraste des deux matériaux : parpaings ou béton d'une part et polystyrène plus fibre d'autre part, provoque très souvent une fissure de chaque côté du coffre.

[0003] Ce coffre antifissure remédie à cet inconvénient. En effet, tout en servant de logement au volet roulant, selon une première caractéristique, il permet la mise en oeuvre d'un linteau en béton armé ayant la forme d'un L renversé, faisant ainsi continuité dans la maçonnerie, évitant ainsi tout risque de fissure.

[0004] Selon un mode de réalisation, ce coffre présente à sa base côté extérieur un rebord d'environ 5 cm et en partie haute côté intérieur une lisse d'environ 5 cm. Le rebord d'environ 5 cm lors de la pose du coffre s'aligne avec la maçonnerie. Un treillis métallique réalisé en fer tor relie ces deux éléments devenant ainsi solidaire de l'ensemble du coffre. Ce treillis est placé au milieu du rebord et de la lisse.

[0005] Les dessins annexés illustrent l'invention.

La figure 1 représente en coupe le coffre, objet de l'invention.

La figure 2 représente de face la partie extérieure du coffre.

[0006] En référence à ces dessins, le coffre repose aux deux extrémités (1), sur la maçonnerie (2), un rebord d'environ 5 cm (3) en base extérieure permet de positionner le coffre 5 cm en retrait de l'alignement extérieur de la maçonnerie (2).

[0007] En partie haute, dans l'alignement intérieur de la maçonnerie (2), le coffre est surmonté d'une lisse d'environ 5 cm (8).

[0008] Un treillis métallique (5) réalisé en fer tor, relie les éléments 3 et 8 devenant ainsi solidaire de l'ensemble.

[0009] Afin d'assurer une bonne prise et former continuité dans la maçonnerie (2), le treillis (5) dépasse d'environ 15 cm (7) de chaque côté du coffre.

[0010] Après le positionnement du coffre, un linteau (6) en béton ayant la forme d'un L renversé est coulé, faisant continuité dans la maçonnerie (2).

[0011] L'isolation (9) du coffre est réalisé côté intérieur avec un matériau de très bonne qualité.

[0012] Ce coffre peut être réalisé en tôle, PVC ou polyester. Le coût et la rigidité sont les éléments déterminants du choix.

[0013] Ce coffre, selon l'invention, est particulièrement destiné aux constructions neuves.

1. Coffre de volet roulant dont les extrémités reposent sur la maçonnerie, caractérisé en ce qu'il permet la mise en oeuvre d'un linteau en béton armé, en forme de L renversé faisant ainsi continuité dans la maçonnerie.

2. Coffre de volet roulant selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte à sa base, côté extérieur, un rebord (3) d'environ 5 cm qui vient en alignement extérieur de la maçonnerie (2).

3. Coffre de volet roulant selon l'une quelconque des revendications 1 ou 2, caractérisé en ce qu'il comporte en partie haute, côté intérieur, une lisse d'environ 5 cm (8).

4. Coffre de volet roulant selon la revendication 3, caractérisé en ce qu'un treillis métallique (5) réalisé en fer tor relie les éléments (3) et (8).

5. Coffre de volet roulant selon la revendication 4, caractérisé en ce que le treillis (5) dépasse d'environ 15 cm (7) chaque côté du coffre.

6. Coffre de volet roulant selon l'une quelconque des revendications 4 ou 5, caractérisé en ce que le treillis (5) est positionné au milieu des éléments (3) et (8).

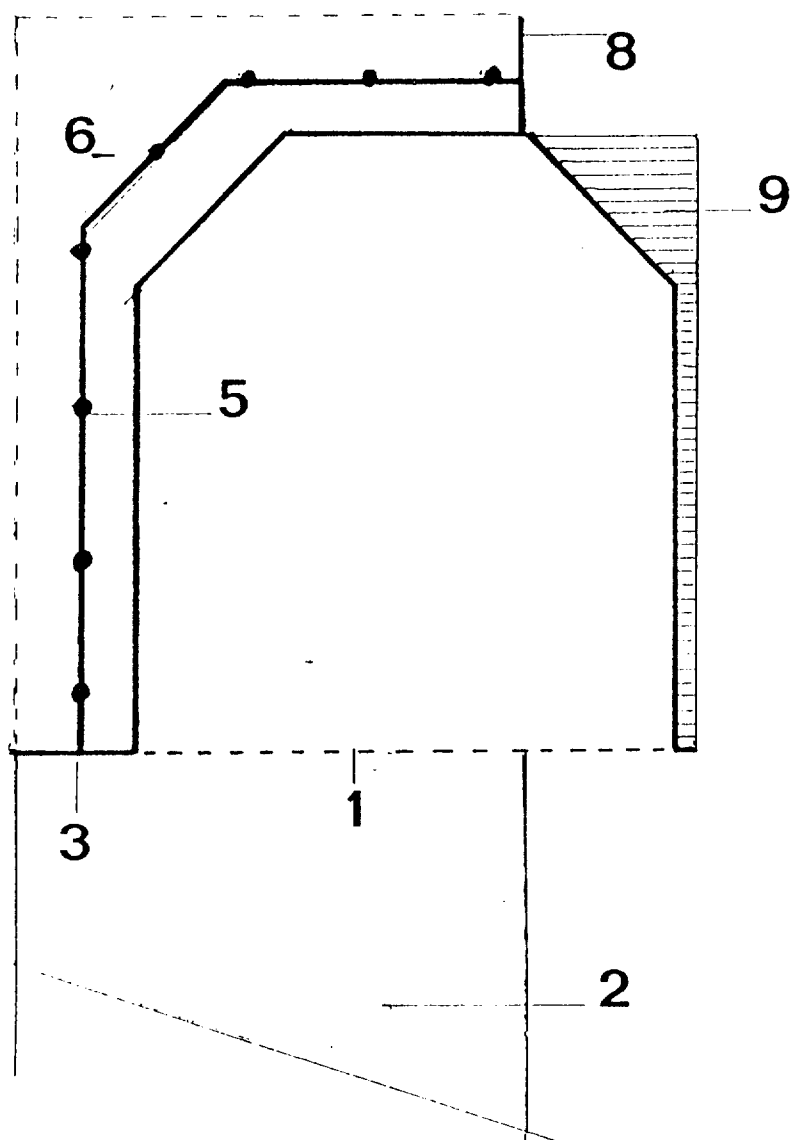
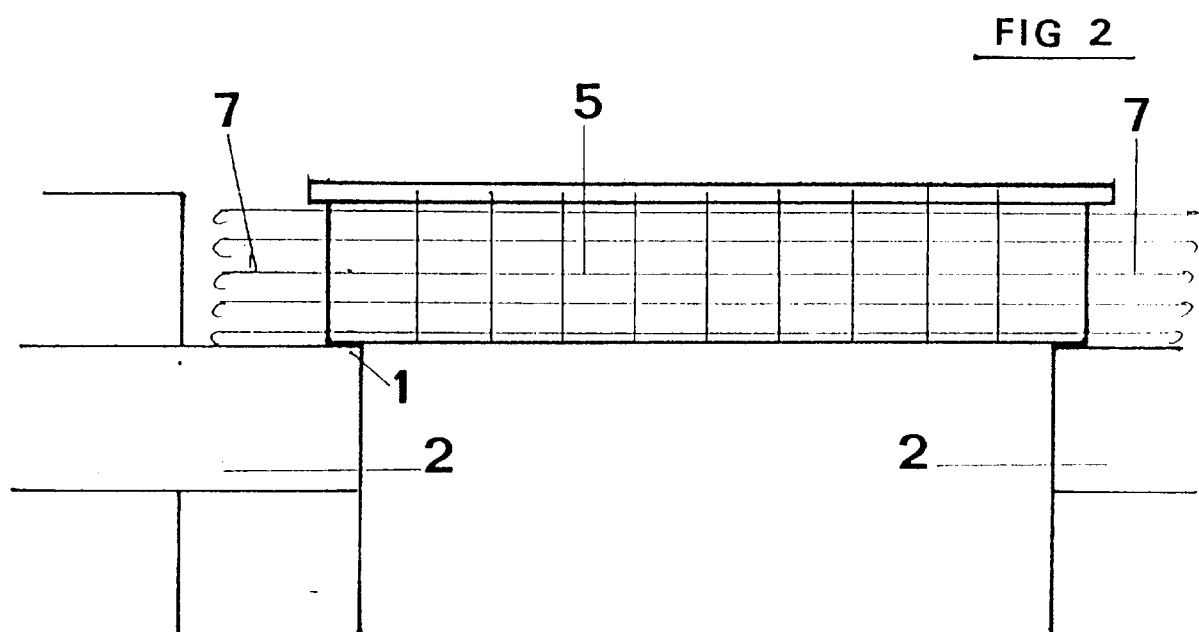


FIG 1





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 99 46 0024

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
A	DE 24 55 793 A (STEHL MASSIV U FERTIGBAU GMBH) 12 août 1976 * figures 1,2 *	1-3	E06B9/17
A	DE 295 12 969 U (STENGEL BAUKERAMIK GMBH & CO H) 23 novembre 1995 * page 3, ligne 19 - ligne 22 *	1,2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			E06B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 1 juillet 1999	Examineur Peschel, G
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03.82 (P4/C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 99 46 0024

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

01-07-1999

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 2455793 A	12-08-1976	AUCUN	
DE 29512969 U	23-11-1995	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82